



# Titre Professionnel Technicien d'équipement et d'Exploitation en Électricité

- **Public**

Demandeur d'emploi, salariés d'entreprise, CSP...

- **Prérequis**

Après passage des tests EVA niveau recommandé A1 et X1

- **Modalités et délais d'accès**

Dès votre inscription, votre candidature est prise en compte par nos services administratif puis validé ou pas par les instances territoriales. une réponse vous est apportée dans un délai de 8 jours.

Après élaboration de votre dossier administratif (complet) un délai de 90 jours maximum avant le démarrage de votre formation.

- **Objectifs professionnels**

Equiper un bâtiment de ses réseaux d'énergie et de ses équipements en courants forts  
Equiper un bâtiment de ses réseaux de communication et de ses équipements en courants faibles  
Equiper un bâtiment de solutions en matière d'efficacité énergétique  
Equiper un système de contrôle-commande industrie  
Procéder aux autocontrôles et à la maintenance d'une installation électrique basse tension  
Procéder à l'analyse qualité d'un réseau de distribution électrique basse tension lors d'un bilan énergétique ou de maintenance de l'installation  
Procéder à la mise en service et à la maintenance des équipements et des matériels électriques communicants ou connectés dans un bâtiment  
Procéder à la mise en service et à la maintenance d'un système de contrôle-commande industriel

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un immeuble collectif d'habitation

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'une installation électrique d'un local professionnel

Déterminer les matériels électriques lors de la mise à niveau d'une installation électrique d'un bâtiment en matière d'efficacité énergétique

Déterminer les matériels électriques lors de modification ou de mise à niveau d'un système de contrôle-commande industriel

- **Moyens et méthodes pédagogiques**

Cette formation est basée sur la prise de connaissance des règles de l'art acquis grâce à des cours délivrés par des formateurs professionnels dans leurs domaines techniques. Des mises en application sont réalisées au travers de travaux pratiques en atelier le plus proche possible de la réalité.

- **Nombre de participants**

De 1 à 12 participants

- **Dates de la formation**

De nombreuses dates de démarrage d'actions.  
Plus de précisions sur notre site : arepfresc.fr

- **Durée de la formation**

Temps en centre : 1 080 heures  
Temps en entreprise : 210 heures  
Temps complet : 1 290 heures



- **Tarif de la formation**

Coût de la formation : 16 318,80 €



Cofinancé par  
l'Union européenne



- **Modalités d'évaluation**

Chaque compétence professionnelle est tracée sur un livret de compétence (ECF) tout au long du parcours de formation.

- **Validation / Sanction**

RNCP 37446 Diplôme Titre Professionnel Technicien d'équipement et d'exploitation en électricité

Ministère du travail

Date d'échéance de l'enregistrement : 08-05-2028

Date de validité du titre : 08/05/2023 au 07/05/2028

Date d'actualisation de la fiche formation: Avril 2025

- **Suite de parcours**

titre professionnel électricien d'équipement du bâtiment

titre professionnel technicien du bâtiment communicant et connecté

- **Débouchés**

technicien en électricité ;  
technicien de maintenance ;

- **Taux de retour à l'emploi**

\*\* Données issues du site « INSERJEUNE » Titre Professionnel Technicien d'équipement et d'Exploitation en Electricité (6 mois de la sortie de la formation)

**75%**

technicien d'installation d'équipements industriels et tertiaires ;  
technicien d'installation et de maintenance d'équipements irve.  
technicien contrôleur d'installation électrique ;  
technicien électr

- **Accessibilité**

Locaux conformes à la réglementation E.R.P, accessibles aux personnes à mobilité réduite. Adaptation pédagogique possible pour les personnes en situation de handicap.

Vous pouvez demander un accompagnement spécifique à notre référent handicap sur le site christopher.clarke@arepfresc.fr

- **Programme de formation**

CCP1 - Procéder à l'équipement d'une installation électrique.

CCP2 - Procéder aux autocontrôles, à la mise en service, aux contrôles qualité et à la maintenance d'une installation électrique.

CCP3 - Déterminer les matériels électriques lors de modification ou d'optimisation d'une installation électrique.

- **Contact(s)**

formations@arepfresc.fr

Tél : 03 20 68 33 59

103 Boulevard de Metz 59100 Roubaix

Ouvert du lundi au vendredi

de 7h30 à 12h et de 13h à 17h15



- **Résultats de la dernière session de formation**

\* Moyenne issue de la consolidation des indicateurs de performance pour l'année scolaire 2024-2025

**94,70 %**  
DE STAGIAIRES  
SATISFAITS

**87,54 %**  
D'OBTENTION DE  
LA CERTIFICATION \*

**71,12 %**  
D'ACCÈS A  
L'EMPLOI \*\*  
DANS LES SIX MOIS

**En scannant ce QR Code, vous accédez au détail complet  
des résultats des formations dispensées dans le centre**

